

# Projet budget général 2022 section 7

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020/2021

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 21 juillet 2021

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 21 juillet 2021

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Projet budget général 2022 section 7 Comité des régions

E 15946-9



# COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS

## Projet de budget du Comité européen des régions pour 2022

### 1. CONTEXTE

Le Comité européen des régions (CdR) est une **assemblée politique** composée de **329 élus de collectivités locales et régionales**. La plupart de ses membres appartiennent à l'un des six groupes politiques du Comité: PPE, PSE, Renew Europe, ECR, AE et Les Verts. La mission première du CdR est de contribuer au processus d'élaboration des politiques et au processus décisionnel de l'UE en représentant le point de vue des collectivités locales et régionales. Dans ce contexte, il peut être utile de rappeler que ces dernières mettent en œuvre environ 70 % du droit européen. La coopération entre les collectivités territoriales de tous les États membres au sein du CdR contribue dans une large mesure à la qualité de la législation européenne et à une meilleure compréhension de l'UE parmi les quelque 450 millions de citoyens européens.

L'activité politique des membres du CdR et leur expertise, à la fois à Bruxelles et dans leur circonscription, constituent la principale valeur ajoutée que le Comité doit pouvoir apporter en tant qu'assemblée politique, en promouvant les priorités politiques des collectivités locales et régionales dans le contexte des travaux législatifs et des initiatives des autres institutions de l'Union européenne. Comme le prévoit le traité, **le CdR fait partie intégrante du système de gouvernance à niveaux multiples au sein de l'UE**, dont il constitue le point de référence pour toutes les questions présentant une dimension locale ou régionale.

Les membres du CdR participent en outre activement à la **communication de l'UE** en organisant des dialogues avec les citoyens européens, si possible en coopération avec d'autres institutions de l'Union. Ces activités doivent se poursuivre en permanence afin de soutenir l'UE et ses institutions, mais aussi de permettre des discussions sur les questions politiques traitées au niveau de l'Union et sur les questions qui revêtent le plus d'importance pour les citoyens européens.

La mission principale du Comité européen des régions, telle que définie dans les traités, consiste à améliorer la législation; étant donné qu'environ trois quarts de la législation de l'UE est mise en œuvre au niveau local ou régional, il est logique que les élus locaux et régionaux aient leur mot à dire dans l'élaboration des nouvelles lois européennes. Dans ce contexte, le CdR contribue également au respect du principe de subsidiarité. Le deuxième objectif principal du CdR est indissociable de sa fonction consistant à «Mieux légiférer». Le CdR contribue à renforcer la démocratie européenne, à combler le fossé grandissant entre les citoyens et à consolider le processus d'intégration européenne en y associant le million de représentants et d'élus régionaux dans une Europe transparente et participative.

Le budget qui est alloué actuellement au CdR n'est pas à la hauteur de ce rôle important qu'il joue pour le fonctionnement démocratique de l'UE et dans son architecture politique. Bien au contraire, cela fait plusieurs années que le budget du CdR est sous pression. Cette situation a créé des déséquilibres structurels et réduit la marge de manœuvre disponible pour renforcer les travaux politiques de ses membres. En conséquence, les représentants élus des collectivités locales et régionales de l'UE ont moins de moyens à leur disposition, notamment par rapport au CESE.

Dès lors, une amélioration de la situation financière du CdR est indispensable si nous ne voulons pas compromettre sa capacité à assumer ses obligations constitutives vis-à-vis des institutions de l'UE. Le Comité

et ses membres doivent être dotés de ressources budgétaires et humaines qui lui permettent de soutenir les institutions de l'UE conformément à sa mission, et disposer d'un budget égal à celui d'institutions similaires de l'UE. Le CdR présentera une proposition globale visant à résoudre ce problème à partir du budget 2023.

## 2. DEMANDES RELATIVES AU BUDGET 2022

Les orientations budgétaires stratégiques du Bureau du CdR présentées par le président du Comité prévoient:

1. de fournir **aux membres du Comité le soutien nécessaire pour effectuer leur travail politique et mettre en œuvre les priorités politiques de son septième mandat (2020-2025)**. Les activités politiques du CdR ne seront pas pénalisées, même dans le contexte d'une croissance limitée dans le cadre de la rubrique «Administration» du budget de l'Union européenne;
2. de poursuivre le processus de **normalisation du budget alloué à l'informatique et à l'entretien des bâtiments**;
3. de continuer à procéder au **déploiement de la stratégie numérique du CdR et à la création d'un espace de travail numérique moderne** pour l'après-COVID-19;
4. de préparer la **reprise du bâtiment VMA**, en 2022;
5. d'**assurer à plus long terme une allocation équitable de ressources pour le CdR**.

Le budget 2022 nécessite **un montant supplémentaire de 3,3 millions d'EUR (soit + 3,2 %)** rien que pour pouvoir honorer les **obligations statutaires et légales existantes**, telles que les indexations salariales statutaires, les avancements d'échelon et les revalorisations pour le personnel de l'institution en 2022. Cette somme couvre également l'indexation des coûts de location des bâtiments et celle des indemnités des membres et des frais d'interprétation. La ventilation détaillée des «augmentations découlant d'obligations statutaires, légales et contractuelles» figure à la section 4.2.

Conscient de la nécessité de limiter autant que possible les augmentations, le Comité a réalisé des **économies budgétaires significatives au fil des ans et continue sur cette voie en 2021**. Il a créé des synergies substantielles en engageant une **coopération interinstitutionnelle** sur le plan administratif. Le CdR est probablement l'une des institutions les plus avancées dans ce domaine. **Le Comité a également progressé en matière d'efficacité et de rationalisation des ressources**, en regroupant les réunions, en recourant aux appels d'offres institutionnels et en tirant profit des prix de l'énergie et des investissements dans des mesures d'économie d'énergie. En outre, **des économies ont été réalisées dans un certain nombre de lignes budgétaires du projet de budget pour 2022**. Ces économies s'élèvent à quelque 1,6 millions d'EUR, plus les réductions dues à l'enveloppe ponctuelle du VMA, intégrée et obtenue en 2021 (pour davantage de détails, voir la section 4.3). S'y ajoute la décision de geler le financement de plusieurs lignes budgétaires à leur niveau de 2021, ce qui correspond à une diminution en termes réels, en raison des effets de l'inflation.

Parallèlement, l'**exécution budgétaire** annuelle du CdR n'a cessé de progresser au cours des années qui ont précédé la crise due à la Covid-19. En 2018, elle atteignait 99,3 %, ce qui constituait à l'époque le meilleur résultat de toutes les institutions de l'UE. L'**exécution budgétaire du Comité en 2019** s'avère encore meilleure: elle s'établit à **99,6 %**. Cela montre notamment que le CdR **utilise les ressources budgétaires disponibles de manière quasiment optimale** dans les périodes ordinaires de fonctionnement, et qu'il subsiste peu de réserves internes.

En conséquence, et compte tenu des orientations pour la procédure budgétaire 2022, les organes directeurs du CdR ont adopté un projet de budget pour l'exercice 2022 qui s'élève à **108 587 858 d'EUR**, soit une augmentation de **1,7 %** ou **1 846 978 d'EUR** par rapport au budget 2021, **7 nouveaux postes** ayant été demandés (pour finaliser la constitution de la capacité de traduction irlandaise, renforcer le suivi territorial et les analyses d'impact des principales politiques ou programmes de l'UE, et accroître la portée locale de la communication de l'Union européenne en général, et sur la conférence sur l'avenir de l'Europe en particulier). L'augmentation, par rapport au budget 2021 à l'exclusion de la partie ponctuelle de l'enveloppe du VMA, est de 5,0 %.

De plus amples explications sur le projet de budget 2022 figurent à la section 4.4 ci-après.

Ces dernières années, le Comité a considérablement accru ses activités politiques, ce qui a eu une incidence directe sur son budget. Bien que toutes les dépenses du CdR relèvent officiellement de la rubrique 7 (Dépenses administratives), comme c'est le cas pour le budget du Parlement européen, une part non négligeable porte sur des dépenses non administratives. Les exemples les plus évidents sont les différentes dépenses du CdR directement liées aux membres et à leurs activités politiques. Comparé à l'augmentation substantielle des activités politiques du CdR ces dernières années, **le budget du Comité pour 2022 ne représente qu'environ 1 % des dépenses totales de la rubrique 7** (et 0,06 % du budget de l'Union européenne dans son ensemble).

# SECTION VII — COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS

## RECETTES — RECETTES

Données chiffrées

Titre	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
3	RECETTES ADMINISTRATIVES	11 069 438	10 312 050	11 044 773,96
4	PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES	p.m.	p.m.	p.m.
	<b>Total</b>	<b>11 069 438</b>	<b>10 312 050</b>	<b>11 044 773,96</b>

## TITRE 3 — RECETTES ADMINISTRATIVES

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
3 0	RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL	11 069 438	10 312 050	10 126 979,36
3 1	RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ	p.m.	p.m.	p.m.
3 2	RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX — RECETTES AFFECTÉES	p.m.	p.m.	718 697,99
3 3	AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES	p.m.	p.m.	199 096,61
	<b>Titre 3 — Total</b>	<b>11 069 438</b>	<b>10 312 050</b>	<b>11 044 773,96</b>

## CHAPITRE 3 0 — RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 0	RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL				
<b>3 0 0</b>	<b>Taxes et prélèvements</b>				
3 0 0 0	Impôt sur rémunération	4 957 175	4 563 873	4 608 458,84	92,97 %
3 0 0 1	Prélèvements spéciaux sur les rémunérations	986 426	908 193	917 296,55	92,99 %
	<i>Article 3 0 0 — Sous-total</i>	5 943 601	5 472 066	5 525 755,39	92,97 %
<b>3 0 1</b>	<b>Contribution au régime de pensions</b>				
3 0 1 0	Contribution du personnel au financement du régime de pensions	5 125 837	4 839 984	4 557 631,81	88,91 %
3 0 1 1	Transferts ou rachats de droits à pension par le personnel	p.m.	p.m.	43 592,16	
3 0 1 2	Contribution du personnel en congé au régime de pensions	p.m.	p.m.	p.m.	
	<i>Article 3 0 1 — Sous-total</i>	5 125 837	4 839 984	4 601 223,97	89,77 %
	<b>Chapitre 3 0 — Total</b>	<b>11 069 438</b>	<b>10 312 050</b>	<b>10 126 979,36</b>	<b>91,49 %</b>

## **Article 3 0 0 — Taxes et prélèvements**

### Poste 3 0 0 0 — Impôt sur rémunération

#### *Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
4 957 175	4 563 873	4 608 458,84

#### *Commentaires*

#### *Bases légales*

Protocole sur les privilèges et immunités de l'Union européenne, et notamment son article 12.

Règlement (CEE, Euratom, CECA) n° 260/68 du Conseil du 29 février 1968 portant fixation des conditions et de la procédure d'application de l'impôt établi au profit des Communautés européennes (JO L 56 du 4.3.1968, p. 8).

### Poste 3 0 0 1 — Prélèvements spéciaux sur les rémunérations

#### *Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
986 426	908 193	917 296,55

#### *Commentaires*

#### *Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 66 *bis*.

## **Article 3 0 1 — Contribution au régime de pensions**

### Poste 3 0 1 0 — Contribution du personnel au financement du régime de pensions

#### *Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
5 125 837	4 839 984	4 557 631,81

#### *Commentaires*

#### *Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 83, paragraphe 2.

Poste 3 0 1 1 — Transferts ou rachats de droits à pension par le personnel

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	43 592,16

*Commentaires*

*Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 11, paragraphe 2, et les articles 17 et 48 de son annexe VIII.

Poste 3 0 1 2 — Contribution du personnel en congé au régime de pensions

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

*Commentaires*

*Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 40, paragraphe 3, et son article 83, paragraphe 2.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment ses articles 41 et 43.

## CHAPITRE 3 1 — RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ

*Données chiffrées*

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 1	RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ				
3 1 0	<i>Vente de biens immeubles — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.		
3 1 1	<i>Vente d'autres biens</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
3 1 2	<i>Locations et sous-locations de biens immeubles — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	<b>Chapitre 3 1 — Total</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	

### *Article 3 1 0 — Vente de biens immeubles — Recettes affectées*

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	

*Commentaires*

Cet article est destiné à accueillir les recettes provenant de la vente des biens immeubles appartenant à l'institution.

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

### **Article 3 1 1 — Vente d'autres biens**

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir les recettes provenant de la vente ou de la reprise d'autres biens appartenant à l'institution.

### **Article 3 1 2 — Locations et sous-locations de biens immeubles — Recettes affectées**

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

## **CHAPITRE 3 2 — RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX — RECETTES AFFECTÉES**

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 2	RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX — RECETTES AFFECTÉES				
3 2 0	<i>Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux — Recettes affectées</i>				
3 2 0 2	Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux pour les autres institutions, agences et organismes de l'Union — Recettes affectées	p.m.	p.m.	718 697,99	
	<i>Article 3 2 0 — Sous-total</i>	p.m.	p.m.	718 697,99	
3 2 1	<i>Remboursement des indemnités de mission par d'autres institutions ou organismes — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.		
3 2 2	<i>Recettes provenant de tiers pour la fourniture de biens ou de services, ou l'exécution de travaux — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	<b>Chapitre 3 2 — Total</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>718 697,99</b>	

**Article 3 2 0 — Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux — Recettes affectées**

Poste 3 2 0 2 — Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux pour les autres institutions, agences et organismes de l'Union — Recettes affectées

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	718 697,99

*Commentaires*

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

**Article 3 2 1 — Remboursement des indemnités de mission par d'autres institutions ou organismes — Recettes affectées**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	

*Commentaires*

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

**Article 3 2 2 — Recettes provenant de tiers pour la fourniture de biens ou de services, ou l'exécution de travaux — Recettes affectées**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

*Commentaires*

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

**CHAPITRE 3 3 — AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES**

*Données chiffrées*

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 3	AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES				

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 3 0	<i>Restitution des sommes qui ont été indûment payées — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	45 174,21	
3 3 1	<i>Recettes correspondant à une destination déterminée (revenus de fondations, subventions, dons et legs) — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
3 3 3	<i>Indemnités d'assurances perçues — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
3 3 8	<i>Autres recettes provenant de la gestion administrative — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	153 922,40	
3 3 9	<i>Autres recettes provenant de la gestion administrative</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	<b>Chapitre 3 3 — Total</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>199 096,61</b>	

### **Article 3 3 0 — Restitution des sommes qui ont été indûment payées — Recettes affectées**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	45 174,21

*Commentaires*

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

### **Article 3 3 1 — Recettes correspondant à une destination déterminée (revenus de fondations, subventions, dons et legs) — Recettes affectées**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

*Commentaires*

Conformément à l'article 21, paragraphe 2, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

### **Article 3 3 3 — Indemnités d'assurances perçues — Recettes affectées**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

*Commentaires*

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Cet article comprend également le remboursement par les assurances des rémunérations des fonctionnaires dans le cadre d'accidents.

### **Article 3 3 8 — Autres recettes provenant de la gestion administrative — Recettes affectées**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	153 922,40

*Commentaires*

Cet article est destiné à accueillir d'autres contributions et remboursements liés à la gestion administrative de l'institution.

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

### **Article 3 3 9 — Autres recettes provenant de la gestion administrative**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

*Commentaires*

Cet article est destiné à accueillir les autres recettes provenant de la gestion administrative.

## **TITRE 4 — PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES**

*Données chiffrées*

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
4 0	REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES	p.m.	p.m.	p.m.
	<b>Titre 4 — Total</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>

### **CHAPITRE 4 0 — REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES**

*Données chiffrées*

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
4 0	REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES				
4 0 0	<i>Revenus des fonds placés ou prêtés et des comptes bancaires</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
4 0 1	<i>Intérêts produits par des préfinancements</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	<b>Chapitre 4 0 — Total</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	

## Article 4 0 0 — Revenus des fonds placés ou prêtés et des comptes bancaires

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir les recettes provenant des revenus des fonds placés ou prêtés, des intérêts bancaires et autres perçus sur les comptes de l'institution.

## Article 4 0 1 — Intérêts produits par des préfinancements

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir les recettes provenant des intérêts produits par des préfinancements.

## DÉPENSES — DÉPENSES

Données chiffrées

Titre	Intitulé	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1	Personnes liées à l'institution	79 608 550	75 591 854	64 427 647,19
2	Immeubles, mobilier, équipement et dépenses diverses de fonctionnement	28 768 308	31 149 026	29 704 240,97
10	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0,—
	<b>Total</b>	<b>108 376 858</b>	<b>106 740 880</b>	<b>94 131 888,16</b>

## TITRE 1 — PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 0	Membres de l'institution	7	9 233 927	8 995 672	2 174 392,00
1 2	Fonctionnaires et agents temporaires	7	59 208 302	56 063 673	54 965 813,99
1 4	Autres personnels et prestations externes	7	9 529 639	9 013 169	6 062 164,42
1 6	Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution	7	1 636 682	1 519 340	1 225 276,78
	<b>Titre 1 — Total</b>		<b>79 608 550</b>	<b>75 591 854</b>	<b>64 427 647,19</b>

## CHAPITRE 1 0 — MEMBRES DE L'INSTITUTION

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 0	Membres de l'institution					

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
<b>1 0 0</b>	<b>Traitements, indemnités et allocations</b>					
1 0 0 0	Frais de bureau des membres	7.2	158 760	118 300	169 520,00	106,78 %
1 0 0 4	Frais de voyage et de séjour pour réunions, convocations et frais annexes	7.2	9 045 167	8 862 372	1 972 372,00	21,81 %
	<i>Article 1 0 0 — Sous-total</i>		9 203 927	8 980 672	2 141 892,00	23,27 %
<b>1 0 5</b>	<b>Cours pour les membres de l'institution</b>	7.2	30 000	15 000	32 500,00	108,33 %
	<b>Chapitre 1 0 — Total</b>		<b>9 233 927</b>	<b>8 995 672</b>	<b>2 174 392,00</b>	<b>23,55 %</b>

### **Article 1 0 0 — Traitements, indemnités et allocations**

Poste 1 0 0 0 — Frais de bureau des membres

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
158 760	118 300	169 520,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de bureau des membres convoqués afin d'effectuer des tâches et d'assumer des responsabilités au sein du Comité européen des régions ou qui ont exercé la charge de rapporteur. Il est aussi destiné à couvrir les frais liés aux primes d'assurance contre les risques de maladie et d'accidents et à la délivrance des laissez-passer des membres.

Poste 1 0 0 4 — Frais de voyage et de séjour pour réunions, convocations et frais annexes

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
9 045 167	8 862 372	1 972 372,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les paiements aux membres du Comité européen des régions et à leurs suppléants effectués en application de l'actuelle réglementation concernant la compensation des frais de transport et les indemnités de voyage et de réunion.

### **Article 1 0 5 — Cours pour les membres de l'institution**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
30 000	15 000	32 500,00

*Commentaires*

*Ancien article 1 0 6*

Ce crédit est destiné à couvrir une partie des frais d'inscription aux cours de langues, ou autres séminaires de perfectionnement professionnel, pour les membres titulaires et suppléants du Comité européen des régions,

ainsi que l'acquisition de matériel d'auto-apprentissage des langues conformément au règlement du Comité européen des régions no 15/2020.

## CHAPITRE 1 2 — FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 2	Fonctionnaires et agents temporaires					
<b>1 2 0</b>	<b>Rémunérations et autres droits</b>					
1 2 0 0	Rémunérations et allocations	7.2	58 629 000	55 617 539	54 580 286,45	93,09 %
1 2 0 2	Heures supplémentaires rémunérées	7.2	29 302	29 302	28 621,25	97,68 %
1 2 0 4	Droits liés à la prise de fonctions, à la mutation, à la cessation de fonctions	7.2	200 000	216 832	158 607,46	79,30 %
	<i>Article 1 2 0 — Sous-total</i>		58 858 302	55 863 673	54 767 515,16	93,05 %
<b>1 2 2</b>	<b>Indemnités après cessation anticipée de fonctions</b>					
1 2 2 0	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	7.2	350 000	200 000	198 298,83	56,66 %
1 2 2 2	Indemnités pour cessation définitive de fonctions et système spécial de retraite	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
	<i>Article 1 2 2 — Sous-total</i>		350 000	200 000	198 298,83	56,66 %
<b>1 2 9</b>	<b>Crédit provisionnel</b>	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
	<b>Chapitre 1 2 — Total</b>		<b>59 208 302</b>	<b>56 063 673</b>	<b>54 965 813,99</b>	<b>92,83 %</b>

Commentaires

Un abattement forfaitaire de 6,0 % a été appliqué aux crédits inscrits au présent chapitre.

### Article 1 2 0 — Rémunérations et autres droits

Poste 1 2 0 0 — Rémunérations et allocations

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
58 629 000	55 617 539	54 580 286,45

Commentaires

Un abattement forfaitaire de 6,0 % a été appliqué à ces crédits.

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne

Ce crédit est principalement destiné à couvrir, pour les fonctionnaires et agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs:

— les traitements, allocations familiales, indemnités de dépaysement et d'expatriation et allocations liées aux traitements,

- la contribution de l'institution au régime commun d'assurance maladie (couverture des risques de maladie, d'accident et de maladie professionnelle),
- les indemnités forfaitaires pour heures supplémentaires,
- d'autres allocations et indemnités diverses,
- le paiement des frais de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine,
- les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération et à la partie des émoluments transférée dans un pays autre que celui du lieu d'affectation,
- le risque de chômage des agents temporaires ainsi que les versements à effectuer par l'institution en faveur des agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine,
- l'indemnité de licenciement pour un fonctionnaire stagiaire licencié en cas d'inaptitude manifeste,
- l'indemnité de résiliation du contrat d'un agent temporaire par l'institution.

T Le montant des recettes affectées conformément à l'article 41, paragraphe 8, point a), du règlement financier est estimé à 3 000 EUR.

#### Poste 1 2 0 2 — Heures supplémentaires rémunérées

##### *Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
29 302	29 302	28 621,25

##### *Commentaires*

Ce crédit est destiné au paiement des heures supplémentaires dans les conditions prévues par les bases légales.

##### *Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 56 et son annexe VI.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

#### Poste 1 2 0 4 — Droits liés à la prise de fonctions, à la mutation, à la cessation de fonctions

##### *Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
200 000	216 832	158 607,46

##### *Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les frais de voyage dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires (les membres de la famille compris) à l'occasion de l'entrée en fonctions, du départ ou de mutation impliquant un changement de lieu d'affectation,
- les indemnités d'installation/réinstallation et les frais de déménagement dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à

un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité,

- les indemnités journalières dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires qui justifient être tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service.

*Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

### **Article 1 2 2 — Indemnités après cessation anticipée de fonctions**

Poste 1 2 2 0 — Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
350 000	200 000	198 298,83

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités à verser aux fonctionnaires:

- mis en disponibilité à la suite d'une mesure de réduction du nombre des emplois dans l'institution,
- occupant un emploi des grades AD 16 et AD 15 qui ont fait l'objet d'un retrait d'emploi dans l'intérêt du service,
- mis en congé dans l'intérêt du service.

Il couvre également la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie, le régime de retraite (le cas échéant) et l'incidence des coefficients correcteurs applicables à ces indemnités.

Poste 1 2 2 2 — Indemnités pour cessation définitive de fonctions et système spécial de retraite

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les indemnités à verser en application du statut ou du règlement (CECA, CEE, Euratom) n° 3518/85,
- la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie des personnes bénéficiaires des indemnités,
- l'incidence des coefficients correcteurs applicables aux diverses indemnités.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 64 et 72.

Règlement (CECA, CEE, Euratom) n° 3518/85 du Conseil du 12 décembre 1985 instituant, à l'occasion de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, des mesures particulières concernant la cessation définitive de fonctions de fonctionnaires des Communautés européennes (JO L 335 du 13.12.1985, p. 56).

**Article 1 2 9 — Crédit provisionnel**

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les incidences des adaptations éventuelles des rémunérations à décider par le Conseil en cours d'exercice.

Il a un caractère purement provisionnel et ne peut être utilisé qu'après un virement vers d'autres lignes conformément aux dispositions du règlement financier.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 65 et 65 bis et son annexe XI.

**CHAPITRE 1 4 — AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES**

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 4	Autres personnels et prestations externes					
<b>1 4 0</b>	<b>Autres agents et personnes externes</b>					
1 4 0 0	Autres agents	7.2	3 510 053	3 232 753	3 353 031,62	95,53 %
1 4 0 2	Prestations d'interprétation	7.2	3 989 882	3 806 000	1 121 521,00	28,11 %
1 4 0 4	Stages, subventions et échanges de fonctionnaires	7.2	971 852	955 734	768 306,59	79,06 %
1 4 0 5	Prestations d'appoint pour le service de comptabilité	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
1 4 0 8	Droits statutaires liés à la prise de fonctions, aux transferts, à la cessation de fonctions et à d'autres dépenses de services aux personnels au cours de leur carrière	7.2	p.m.	53 682	92 090,00	
	<i>Article 1 4 0 — Sous-total</i>		8 471 787	8 048 169	5 334 949,21	62,97 %
<b>1 4 2</b>	<b>Prestations externes</b>					
1 4 2 0	Prestations d'appoint pour le service de traduction et pour les outils de traduction et d'externalisation	7.2	637 852	545 000	652 215,21	102,25 %
1 4 2 2	Expertises liées aux travaux consultatifs	7.2	420 000	420 000	75 000,00	17,86 %
	<i>Article 1 4 2 — Sous-total</i>		1 057 852	965 000	727 215,21	68,74 %
<b>1 4 9</b>	<b>Crédit provisionnel</b>	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
	<b>Chapitre 1 4 — Total</b>		<b>9 529 639</b>	<b>9 013 169</b>	<b>6 062 164,42</b>	<b>63,61 %</b>

## Article 1 4 0 — Autres agents et personnes externes

### Poste 1 4 0 0 — Autres agents

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
3 510 053	3 232 753	3 353 031,62

#### Commentaires

Anciens articles 1 1 1 et 1 1 5 (pour partie) et anciens postes 1 8 9 3 et 1 8 9 5

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne

Ce crédit est principalement destiné à couvrir les dépenses suivantes:

- la rémunération, y compris des heures supplémentaires, des autres agents, notamment contractuels, intérimaires et conseillers spéciaux (au sens du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne), les cotisations patronales aux différents régimes de sécurité sociale, les allocations familiales, les indemnités de dépaysement et de déplacement du lieu d'affectation vers le pays d'origine ainsi que les incidences des coefficients correcteurs applicables aux rémunérations de ces agents ou à l'indemnité de résiliation de contrats,
- les honoraires du personnel médical et paramédical payé sous le régime des prestations de services et, dans des cas spéciaux, l'emploi de personnel intérimaire.

Le montant des recettes affectées conformément à l'article 41, paragraphe 8, point a), du règlement financier est estimé à 13 000 EUR.

### Poste 1 4 0 2 — Prestations d'interprétation

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
3 989 882	3 806 000	1 121 521,00

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux services d'interprétation.

Il couvre les coûts des services d'interprétation fournis par la DG Interprétation de la Commission, le Parlement européen et les prestataires externes.

### Poste 1 4 0 4 — Stages, subventions et échanges de fonctionnaires

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
971 852	955 734	768 306,59

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir:

- le paiement des bourses aux stagiaires, des frais de voyage pour les stagiaires et d'autres dépenses liées au programme de stage et de suivi des anciens stagiaires de l'institution (comme les risques d'accident et de maladie pendant leur séjour ou les actions de formation spécifiques à l'intention exclusive des stagiaires),
- les frais relatifs à la mise à disposition de personnel entre le Comité européen des régions et le secteur public des États membres ou d'autres pays spécifiés dans la réglementation,
- la contribution, dans une mesure limitée, à la réalisation de projets de recherche dans les domaines d'activité du Comité européen des régions qui revêtent un intérêt particulier pour l'intégration européenne.

Poste 1 4 0 5 — Prestations d'appoint pour le service de comptabilité

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir des services liés au développement, à la mise en œuvre, à l'assistance et au conseil en matière de systèmes informatiques de comptabilité et de finances.

Poste 1 4 0 8 — Droits statutaires liés à la prise de fonctions, aux transferts, à la cessation de fonctions et à d'autres dépenses de services aux personnels au cours de leur carrière

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	53 682	92 090,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des services liés à l'établissement et à la liquidation des droits des fonctionnaires et des agents temporaires et autres agents du Comité. Ces services peuvent comprendre les services fournis par l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels de la Commission européenne (PMO), ce qui renforcera la coopération interinstitutionnelle et dégagera des gains d'échelle, permettant ainsi des économies budgétaires. Ces services peuvent comprendre:

- le transfert des droits à pension vers le pays d'origine ou à partir de ce dernier,
- le calcul des droits à pension,
- la détermination et le paiement des indemnités de réinstallation,
- la gestion des dossiers relatifs aux prestations de chômage et au paiement de ces dernières aux bénéficiaires.

Il est également destiné à couvrir les dépenses visant à fournir d'autres services horizontaux liés aux ressources humaines aux fonctionnaires, agents temporaires et autres agents du Comité européen des régions (et aux membres de leurs familles) tout au long de leur carrière, comme l'ouverture au personnel du Comité européen des régions de l'accès aux activités organisées par le bureau d'accueil de la Commission européenne ou encore

le traitement des dossiers d'appui administratif aux expatriés liés au protocole n° 7 sur les privilèges et immunités de l'Union européenne.

Ce crédit couvre également les dépenses liées à l'externalisation, le cas échéant, du traitement d'autres procédures en matière de ressources humaines dénuées de caractère stratégique mais non d'incidences pécuniaires, telles que l'établissement des droits individuels conformément aux dispositions de l'annexe VII du statut.

Afin de générer à l'avenir d'autres économies d'échelle, ce type de services sera en règle générale fourni au moyen d'une coopération interinstitutionnelle renforcée.

*Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

### **Article 1 4 2 — Prestations externes**

Poste 1 4 2 0 — Prestations d'appoint pour le service de traduction et pour les outils de traduction et d'externalisation

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
637 852	545 000	652 215,21

*Commentaires*

*Anciens postes 1 8 3 0 et 1 8 9 6*

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux travaux de traduction effectués par des prestataires externes: des traductions externes vers les vingt-quatre langues officielles de l'Union et vers des langues de pays tiers effectuées par des prestataires en application des contrats-cadres, hormis pour certaines langues de pays tiers pour lesquelles il n'existe pas de procédures similaires, ainsi qu'à tous les outils de traduction et d'externalisation.

Ce crédit couvre également les dépenses afférentes à tout travail confié au Centre de traduction siégeant à Luxembourg et à toutes les activités de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique.

Poste 1 4 2 2 — Expertises liées aux travaux consultatifs

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
420 000	420 000	75 000,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les paiements aux experts des rapporteurs et des orateurs qui, dans leurs domaines spécifiques, participent aux activités organisées ou coorganisées par le Comité européen des régions, en application de la réglementation régissant ces dépenses.

## Article 1 4 9 — Crédit provisionnel

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les incidences des adaptations éventuelles des rémunérations à décider par le Conseil en cours d'exercice.

Il a un caractère purement provisionnel et ne peut être utilisé qu'après un virement vers d'autres lignes conformément aux dispositions du règlement financier.

### Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 65 et 65 bis et son annexe XI.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

## CHAPITRE 1 6 — AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION

### Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 6	Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution					
<b>1 6 1</b>	<b>Gestion du personnel</b>					
1 6 1 0	Frais divers de recrutement	7.2	20 000	20 000	38 983,50	194,92 %
1 6 1 2	Perfectionnement professionnel, recyclage et information du personnel	7.2	330 000	330 000	329 163,56	99,75 %
	<i>Article 1 6 1 — Sous-total</i>		350 000	350 000	368 147,06	105,18 %
<b>1 6 2</b>	<b>Missions</b>	7.2	369 657	280 315	50 000,00	13,53 %
<b>1 6 3</b>	<b>Activités concernant l'ensemble des personnes liées à l'institution</b>					
1 6 3 0	Service social	7.2	30 000	20 000	4 500,00	15,00 %
1 6 3 2	Politique sociale interne	7.2	31 000	31 000	26 043,77	84,01 %
1 6 3 3	Mobilité durable du personnel	7.2	61 500	61 500	28 000,00	45,53 %
1 6 3 4	Service médical	7.2	124 525	124 525	123 629,72	99,28 %
1 6 3 6	Restaurants et cantines	7.2	p.m.	p.m.	20 000,00	
1 6 3 8	Centre de la petite enfance et crèches conventionnées	7.2	670 000	652 000	604 956,23	90,29 %
	<i>Article 1 6 3 — Sous-total</i>		917 025	889 025	807 129,72	88,02 %
<b>1 6 4</b>	<b>Contribution aux Écoles européennes agréées</b>					
1 6 4 0	Contribution aux Écoles européennes de type II agréées	7.1	p.m.	p.m.	0,—	
	<i>Article 1 6 4 — Sous-total</i>		p.m.	p.m.	0,—	
	<b>Chapitre 1 6 — Total</b>		<b>1 636 682</b>	<b>1 519 340</b>	<b>1 225 276,78</b>	<b>74,86 %</b>

## Article 1 6 1 — Gestion du personnel

### Poste 1 6 1 0 — Frais divers de recrutement

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
20 000	20 000	38 983,50

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir divers frais liés au recrutement, tels que:

- les dépenses liées à l'organisation de concours externes et internes, les procédures de sélection et de recrutement pour toutes les catégories de personnel (fonctionnaires, agents temporaires, agents contractuels, conseillers spéciaux, experts nationaux détachés), et notamment les frais de voyage et de séjour des candidats convoqués à des tests écrits et oraux et à une visite médicale,
- les dépenses liées à l'assurance des candidats susmentionnés,
- les dépenses liées aux procédures de sélection à des postes de management, notamment les centres d'évaluation,
- la publication des avis de vacance ou de recrutement dans les médias adaptés.

#### Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31 et 33 et son annexe III.

Décision 2002/620/CE du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, de la Cour de justice, de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du médiateur du 25 juillet 2002 portant création de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes (JO L 197 du 26.7.2002, p. 53) et décision 2002/621/CE des secrétaires généraux du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, du greffier de la Cour de justice, des secrétaires généraux de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du représentant du médiateur du 25 juillet 2002 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes (JO L 197 du 26.7.2002, p. 56).

### Poste 1 6 1 2 — Perfectionnement professionnel, recyclage et information du personnel

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
330 000	330 000	329 163,56

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'organisation du perfectionnement professionnel, y compris les cours de langues, organisé en interne, proposé sur une base interinstitutionnelle ou fourni par des acteurs externes, ainsi que le soutien logistique à celui-ci,
- l'organisation de séminaires à l'intention du personnel ou de l'encadrement,

- l’acquisition d’expertise externe dans le domaine de la gestion des ressources humaines,
- le développement et le déploiement d’outils de développement personnel, professionnel ou organisationnel pour les fonctionnaires, les agents temporaires et les autres agents du Comité européen des régions;
- les dépenses relatives à l’achat ou à la fabrication de matériel pédagogique,
- l’organisation de cours de formation destinés à sensibiliser aux questions relatives à l’égalité des chances (égalité entre les hommes et les femmes, handicap, diversité, etc.).

*Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l’Union européenne, et notamment son article 24 *bis*.

### **Article 1 6 2 — Missions**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
369 657	280 315	50 000,00

*Commentaires*

### *Ancien article 1 3 0*

Statut des fonctionnaires de l’Union européenne, et notamment son article 71 et les articles 11 à 13 de son annexe VII

Régime applicable aux autres agents de l’Union européenne

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses pour les frais de transport et d’hébergement, le paiement des indemnités journalières de mission et les autres frais exposés par les membres du personnel lors de l’exécution d’une mission à court ou long terme, et prévus par le Guide des missions du CdR.

Le montant des recettes affectées conformément à l’article 41, paragraphe 8, point a), du règlement financier est estimé à 2 000 EUR.

### **Article 1 6 3 — Activités concernant l’ensemble des personnes liées à l’institution**

Poste 1 6 3 0 — Service social

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
30 000	20 000	4 500,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir:

- dans le cadre d’une politique interinstitutionnelle en leur faveur, une assistance aux personnes handicapées appartenant aux catégories suivantes:
  - les fonctionnaires et agents temporaires ou contractuels en activité,

- les conjoints des fonctionnaires et des agents temporaires ou contractuels en activité,
- les enfants à charge au sens du statut,
- le remboursement, dans les limites des possibilités budgétaires, après épuisement des droits éventuellement consentis au niveau national dans le pays de résidence ou d'origine, des dépenses de nature autre que médicale, réputées nécessaires, résultant du handicap, dûment justifiées et non couvertes par le régime commun d'assurance maladie,
- les interventions à titre individuel pour les membres du personnel se trouvant dans une situation particulièrement difficile.

*Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 76 (y compris les dispositions correspondantes des articles 30 et 98 du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne).

Poste 1 6 3 2 — Politique sociale interne

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
31 000	31 000	26 043,77

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à développer les actions sociales collectives en faveur de membres du personnel (et de leurs familles) et à encourager et à soutenir financièrement toute initiative destinée à promouvoir les relations sociales entre les agents des diverses nationalités (y compris les membres du personnel des contractants extérieurs employés régulièrement dans les locaux du Comité), telles que les subventions aux clubs et aux cercles sportifs et culturels.

Il couvre également l'octroi d'une subvention en faveur du comité du personnel, de menues dépenses pour des actions sociales en faveur du personnel et la quote-part du Comité européen des régions destinée à subvenir à la promotion des activités sociales, sportives, pédagogiques et culturelles du centre interinstitutionnel européen d'Overijse.

Ce crédit est également destiné à couvrir les actions du Comité européen des régions pour soutenir la responsabilité sociale des entreprises, le développement durable ou l'égalité des chances, et les aides en faveur des membres du personnel autres que celles à imputer sur les autres articles du présent chapitre.

*Bases légales*

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 9, paragraphe 3, et ses articles 10 *ter* et 24 *ter*.

Poste 1 6 3 3 — Mobilité durable du personnel

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
61 500	61 500	28 000,00

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux mesures relevant du plan de mobilité afin d'encourager l'utilisation par les membres du personnel de modes de transport durables aux fins de déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail (telles que les aides visant à promouvoir l'utilisation des transports en commun, l'acquisition et l'entretien des vélos de service, l'organisation de manifestations de sensibilisation, etc.). Ces mesures peuvent comprendre des incitations financières aux membres du personnel qui s'engagent à recourir à des modes de transport durables.

### Poste 1 6 3 4 — Service médical

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
124 525	124 525	123 629,72

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement du service médical dans les six lieux de travail, y compris l'achat de matériel, de produits pharmaceutiques, les frais relatifs aux examens médicaux préventifs (y compris les dépenses liées aux frais de laboratoires extérieurs), les dépenses occasionnées par le fonctionnement de la commission d'invalidité ainsi que les dépenses relatives aux prestations externes des spécialistes médicaux jugées nécessaires par les médecins-conseils.

Il couvre également les dépenses pour l'achat de certains outils de travail jugés médicalement nécessaires ou d'autres dépenses effectuées dans le contexte de la politique préventive menée par l'institution en matière de santé, y compris l'organisation de campagnes de sensibilisation du personnel sur des thèmes socio-médicaux d'intérêt général et axées notamment sur la prévention des risques psychosociaux au travail, la prévention et le soutien en matière de burnout et l'optimisation des renseignements nutritionnels.

Ce crédit est également destiné à couvrir les dépenses liées à l'externalisation, le cas échéant et éventuellement au moyen d'une coopération interinstitutionnelle renforcée, de services médicaux qui ne pourraient pas être fournis de manière adéquate au sein de l'institution.

#### Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.

### Poste 1 6 3 6 — Restaurants et cantines

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	20 000,00

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement des restaurants et des cafétérias.

Poste 1 6 3 8 — Centre de la petite enfance et crèches conventionnées

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
670 000	652 000	604 956,23

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part du Comité européen des régions dans les dépenses relatives aux centres de la petite enfance et aux autres crèches et garderies gérées ou agréées par les institutions de l'Union européenne, ou toute autre dépense générée par l'organisation de structures d'accueil à l'enfance.

**Article 1 6 4 — Contribution aux Écoles européennes agréées**

Poste 1 6 4 0 — Contribution aux Écoles européennes de type II agréées

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir la contribution du Comité européen des régions aux Écoles européennes de type II agréées par le Conseil supérieur des Écoles européennes ou le remboursement à la Commission de la contribution aux Écoles européennes de type II agréées par le Conseil supérieur des Écoles européennes, qu'elle verse au nom et pour le compte du Comité européen des régions, sur la base de la convention de mandat et de services signée avec la Commission. Il couvre le coût des enfants du personnel du Comité européen des régions inscrits dans une École européenne de type II.

**TITRE 2 — IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT**

*Données chiffrées*

Titre Chapitre	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 0	Immeubles et frais accessoires	7	17 634 830	21 088 130	16 473 891,06
2 1	Informatique, équipement et mobilier: achat, location et maintenance	7	6 792 265	5 880 529	7 846 252,28
2 3	Dépenses de fonctionnement administratif	7	364 517	365 900	224 949,71
2 5	Réunions et conférences	7	1 052 270	1 007 716	1 327 411,38
2 6	Expertise et information: acquisition, archivage, production et diffusion	7	2 924 426	2 806 751	3 831 736,54
<b>Titre 2 — Total</b>			<b>28 768 308</b>	<b>31 149 026</b>	<b>29 704 240,97</b>

*Commentaires*

Pour l'exercice 2019, les dépenses des services conjoints aux deux Comités, inscrites au titre 2, s'élevaient à 25 964 074 EUR pour le Comité économique et social européen et à 19 013 261 EUR pour le Comité européen des régions.

## CHAPITRE 2 0 — IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 0	Immeubles et frais accessoires					
<b>2 0 0</b>	<b>Immeubles et frais accessoires</b>					
2 0 0 0	Loyers	7.2	1 869 143	2 338 888	1 856 676,32	99,33 %
2 0 0 1	Redevances emphytéotiques	7.2	9 760 223	9 433 746	9 264 988,43	94,93 %
2 0 0 3	Acquisition de biens immobiliers	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
2 0 0 5	Construction d'immeubles	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
2 0 0 7	Aménagement des locaux	7.2	706 315	3 975 486	648 572,80	91,82 %
2 0 0 8	Autres dépenses afférentes aux immeubles	7.2	273 784	552 798	161 867,86	59,12 %
2 0 0 9	Crédit provisionnel destiné aux investissements immobiliers de l'institution	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
	<i>Article 2 0 0 — Sous-total</i>		12 609 465	16 300 918	11 932 105,41	94,63 %
<b>2 0 2</b>	<b>Frais afférents aux immeubles</b>					
2 0 2 2	Nettoyage et entretien	7.2	2 694 098	2 543 409	2 449 690,49	90,93 %
2 0 2 4	Consommations énergétiques	7.2	400 000	400 000	252 878,24	63,22 %
2 0 2 6	Sécurité et surveillance des immeubles	7.2	1 862 358	1 783 372	1 741 285,92	93,50 %
2 0 2 8	Assurances	7.2	68 909	60 431	97 931,00	142,12 %
	<i>Article 2 0 2 — Sous-total</i>		5 025 365	4 787 212	4 541 785,65	90,38 %
	<b>Chapitre 2 0 — Total</b>		<b>17 634 830</b>	<b>21 088 130</b>	<b>16 473 891,06</b>	<b>93,42 %</b>

### Article 2 0 0 — Immeubles et frais accessoires

Poste 2 0 0 0 — Loyers

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 869 143	2 338 888	1 856 676,32

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de location des immeubles ainsi que les frais de location liés aux réunions ne se tenant pas dans les immeubles occupés de façon permanente.

Poste 2 0 0 1 — Redevances emphytéotiques

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
9 760 223	9 433 746	9 264 988,43

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les redevances emphytéotiques et autres dépenses analogues dues par l'institution en vertu de contrats de location-achat.

## Poste 2 0 0 3 — Acquisition de biens immobiliers

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'acquisition d'immeubles. Les subventions concernant les terrains et leur viabilisation seront traitées conformément au règlement financier.

## Poste 2 0 0 5 — Construction d'immeubles

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

### Commentaires

Ce poste est destiné à accueillir l'inscription éventuelle d'un crédit destiné à la construction d'immeubles.

## Poste 2 0 0 7 — Aménagement des locaux

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
706 315	3 975 486	648 572,80

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de travaux d'aménagement, y compris des travaux de rénovation [par exemple afin de réduire la consommation énergétique dans le cadre du système de management environnemental et d'audit (EMAS)] et des travaux spécifiques tels que des travaux de câblage, pour la sécurité, pour le restaurant ainsi que les autres dépenses liées à de tels aménagements, notamment les frais d'architecte et d'ingénieur et toute étude technique ou autre qui s'avère nécessaire.

## Poste 2 0 0 8 — Autres dépenses afférentes aux immeubles

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
273 784	552 798	161 867,86

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses en matière d'immeubles non spécialement prévues aux autres articles du présent chapitre, et notamment:

- les services de conseil en ingénierie et en architecture pour les projets d'aménagement de locaux et les frais juridiques liés à l'«option d'achat» sur des immeubles,
- les services de conseil EMAS,

— d'autres études pour les projets de construction.

Poste 2 0 0 9 — Crédit provisionnel destiné aux investissements immobiliers de l'institution

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses des éventuels investissements immobiliers de l'institution.

Il a un caractère purement provisionnel et ne peut être utilisé qu'après un virement vers d'autres lignes conformément aux dispositions du règlement financier.

### **Article 2 0 2 — Frais afférents aux immeubles**

Poste 2 0 2 2 — Nettoyage et entretien

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 694 098	2 543 409	2 449 690,49

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage et d'entretien des locaux, des ascenseurs, du chauffage, de la climatisation, des portes coupe-feu, ainsi que les travaux de dératisation, de remise en peinture, de réparations, d'entretien de l'esthétique des bâtiments et de leur environnement, y compris les frais d'études, d'analyses, de permis, de respect des normes EMAS et de contrôle.

Poste 2 0 2 4 — Consommations énergétiques

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
400 000	400 000	252 878,24

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir, notamment, les frais de consommation d'eau, de gaz et d'électricité et d'autres énergies.

Poste 2 0 2 6 — Sécurité et surveillance des immeubles

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 862 358	1 783 372	1 741 285,92

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir essentiellement les frais de personnel liés à la sécurité et à la surveillance des membres, du personnel et des bâtiments.

Poste 2 0 2 8 — Assurances

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
68 909	60 431	97 931,00

Commentaires

Ancien article 2 0 1

Ce crédit est destiné à couvrir les paiements relatifs aux primes d'assurance du Comité et, le cas échéant, aux franchises en cas d'accident (lorsque les frais encourus sont inférieurs à la franchise, ils peuvent également être versés directement au requérant concerné).

## CHAPITRE 2 1 — INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 1	Informatique, équipement et mobilier: achat, location et maintenance					
<b>2 1 0</b>	<b>Équipements, frais d'exploitation et prestations afférentes à l'informatique et aux télécommunications</b>					
2 1 0 0	Achat, location, entretien et maintenance du matériel et des logiciels, et travaux y afférents	7.2	1 736 018	1 587 739	2 414 853,88	139,10 %
2 1 0 2	Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes	7.2	3 343 577	2 596 378	3 977 518,53	118,96 %
2 1 0 3	Télécommunications	7.2	233 072	232 414	185 335,56	79,52 %
	<i>Article 2 1 0 — Sous-total</i>		5 312 667	4 416 531	6 577 707,97	123,81 %
<b>2 1 2</b>	<b>Mobilier</b>	7.2	126 771	129 073	79 828,69	62,97 %
<b>2 1 4</b>	<b>Matériel et installations techniques</b>	7.2	1 286 474	1 262 067	1 149 409,73	89,35 %
<b>2 1 6</b>	<b>Matériel de transport</b>	7.2	66 353	72 858	39 305,89	59,24 %
	<b>Chapitre 2 1 — Total</b>		<b>6 792 265</b>	<b>5 880 529</b>	<b>7 846 252,28</b>	<b>115,52 %</b>

### Article 2 1 0 — Équipements, frais d'exploitation et prestations afférentes à l'informatique et aux télécommunications

Poste 2 1 0 0 — Achat, location, entretien et maintenance du matériel et des logiciels, et travaux y afférents

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 736 018	1 587 739	2 414 853,88

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à l'achat, à la location, à l'entretien, à la configuration et à la maintenance du matériel et des logiciels pour l'institution, ainsi qu'aux travaux y afférents.

Ce crédit est également destiné à couvrir les dépenses liées aux accords de niveau de service signés avec les institutions de l'Union (par exemple pour l'utilisation des systèmes d'information, notamment avec la Commission pour Sysper, EU Learn, ABAC, Sermed et d'autres applications connexes) ainsi que la refacturation d'autres services (notamment pour les achats informatiques).

Poste 2 1 0 2 — Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
3 343 577	2 596 378	3 977 518,53

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'assistance de sociétés de services et de conseils en informatique pour l'exploitation du centre informatique et du réseau, la réalisation, le développement et la maintenance de systèmes d'information, l'assistance aux utilisateurs, y compris aux membres, la réalisation d'études, ainsi que la rédaction et la saisie de documentation technique.

Ce crédit est également destiné à couvrir les dépenses liées au développement et à la maintenance de systèmes d'information spécifiques au Comité européen des régions.

Poste 2 1 0 3 — Télécommunications

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
233 072	232 414	185 335,56

### Commentaires

#### Ancien article 2 4 1

Ce crédit est destiné à couvrir les abonnements et les frais des communications par câbles ou par ondes radio (téléphonie fixe et mobile, télévision) ainsi que les dépenses relatives aux réseaux de transmission de données et aux services télématiques.

Le montant des recettes affectées conformément à l'article 41, paragraphe 8, point a), du règlement financier est estimé à 10 000 EUR.

#### Article 2 1 2 — Mobilier

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
126 771	129 073	79 828,69

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, la location, l'entretien et la réparation de mobilier, et notamment l'achat de mobilier de bureau ergonomique, le remplacement de mobilier vétuste et hors d'usage.

Pour les œuvres d'art, il est destiné à couvrir tant les frais d'acquisition et les frais d'achat de matériel spécifique que les frais courants s'y rapportant, entre autres les frais d'encadrement, de restauration, de nettoyage, d'assurances ainsi que les frais de transport occasionnel.

### Article 2 1 4 — Matériel et installations techniques

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 286 474	1 262 067	1 149 409,73

### Commentaires

Ce crédit est destiné à l'achat, à la location, à l'entretien et à la réparation du matériel et des installations techniques, notamment:

- de divers équipements et installations techniques, fixes et mobiles, concernant l'édition, l'archivage, la sécurité, la restauration, les immeubles, etc.,
- d'équipements notamment de l'atelier d'imprimerie, des archives, du service téléphonique, des cantines, des centrales d'achats, de la sécurité, du service technique conférences, du secteur audiovisuel, etc.,
- de l'entretien et de la réparation de matériel et des installations des salles de réunion en interne et de conférences.

### Article 2 1 6 — Matériel de transport

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
66 353	72 858	39 305,89

### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, l'entretien, l'exploitation, la réparation de matériel de transport (parc automobile et bicyclettes) et la location de voitures, de taxis, d'autocars et de camions, avec ou sans chauffeur, y compris les assurances correspondantes.

## CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

#### Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 3	Dépenses de fonctionnement administratif					
2 3 0	<i>Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers</i>	7.2	118 922	125 769	61 424,00	51,65 %
2 3 1	<i>Charges financières</i>	7.2	1 500	1 500	1 500,00	100,00 %
2 3 2	<i>Frais juridiques et dommages</i>	7.2	30 000	30 000	30 000,00	100,00 %

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 3 6	<i>Affranchissement de correspondance et frais de port</i>	7.2	58 344	58 344	42 290,00	72,48 %
2 3 8	<i>Autres dépenses de fonctionnement administratif</i>	7.2	140 883	150 287	89 735,71	63,70 %
2 3 9	<i>Les activités EMAS, notamment la promotion, et le dispositif de compensation des émissions de carbone</i>	7.2	14 868	p.m.		
<b>Chapitre 2 3 — Total</b>			<b>364 517</b>	<b>365 900</b>	<b>224 949,71</b>	<b>61,71 %</b>

### **Article 2 3 0 — Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
118 922	125 769	61 424,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'achat de papier, d'enveloppes, de fournitures de bureau, de produits pour les ateliers d'impression et de reproduction ainsi que certaines impressions à l'extérieur.

### **Article 2 3 1 — Charges financières**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 500	1 500	1 500,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires (commissions, agios, frais divers) et les autres frais financiers, y compris les frais annexes pour le financement des immeubles.

### **Article 2 3 2 — Frais juridiques et dommages**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
30 000	30 000	30 000,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir:

- tous les frais dérivés de la participation du Comité européen des régions à des affaires devant les tribunaux de l'Union et les tribunaux nationaux, les engagements des services juridiques, l'achat d'ouvrages et de matériel juridiques, ainsi que d'autres frais de nature juridique, contentieuse ou précontentieuse,
- les dépenses concernant les dommages, les intérêts et les frais accessoires liés à des procédures judiciaires ou extrajudiciaires.

### **Article 2 3 6 — Affranchissement de correspondance et frais de port**

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
58 344	58 344	42 290,00

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'affranchissement, de traitement et d'acheminement par les services postaux ou les sociétés de messagerie.

### **Article 2 3 8 — Autres dépenses de fonctionnement administratif**

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
140 883	150 287	89 735,71

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les assurances non spécifiquement prévues à un autre poste,
- l'achat et l'entretien des tenues de service pour huissiers, chauffeurs et déménageurs, les services médicaux, services de sécurité et services techniques divers,
- tous les frais de déménagement et de manutention et ceux encourus par le recours à des sociétés de déménagement ou à des manutentionnaires intérimaires,
- diverses dépenses de fonctionnement, telles que les décorations et les donations.

### **Article 2 3 9 — Les activités EMAS, notamment la promotion, et le dispositif de compensation des émissions de carbone**

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
14 868	p.m.	

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux activités EMAS destinées à améliorer la performance environnementale du Comité européen des régions, y compris la promotion de ces activités, ainsi que les dépenses relatives au dispositif de compensation des émissions de carbone du Comité européen des régions.

## **CHAPITRE 2 5 — RÉUNIONS ET CONFÉRENCES**

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 5	Réunions et conférences					
2 5 4	<i>Réunions, conférences, congrès, séminaires et autres</i>					

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 5 4 0	Frais des réunions organisées à Bruxelles	7.2	155 900	155 900	91 000,00	58,37 %
2 5 4 1	Tiers	7.2	327 150	304 100	26 926,00	8,23 %
2 5 4 2	Organisation de manifestations en partenariat avec des collectivités territoriales, des associations et d'autres institutions de l'Union	7.2	438 647	438 647	1 099 485,38	250,65 %
2 5 4 6	Frais de représentation	7.2	130 573	109 069	110 000,00	84,24 %
	<i>Article 2 5 4 — Sous-total</i>		1 052 270	1 007 716	1 327 411,38	126,15 %
	<b>Chapitre 2 5 — Total</b>		<b>1 052 270</b>	<b>1 007 716</b>	<b>1 327 411,38</b>	<b>126,15 %</b>

### *Article 2 5 4 — Réunions, conférences, congrès, séminaires et autres*

Poste 2 5 4 0 — Frais des réunions organisées à Bruxelles

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
155 900	155 900	91 000,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'eau, de café et de thé servis aux interprètes et aux participants lors des réunions statutaires et d'autres activités thématiques organisées au siège du Comité européen des régions, ainsi que lors des sessions plénières organisées à Bruxelles. Ce crédit est également destiné à couvrir occasionnellement les frais de collation ou de repas de travail servis lors de réunions internes conformément aux conditions fixées par le secrétaire général. De plus, ce crédit prévoit un budget limité destiné au cabinet du président et aux secrétariats des groupes politiques pour l'achat de café, de thé et d'autres boissons offerts aux visiteurs extérieurs.

Poste 2 5 4 1 — Tiers

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
327 150	304 100	26 926,00

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir le règlement des indemnités de voyage et des indemnités forfaitaires de séjour des tiers qui participent aux activités du Comité européen des régions. À titre exceptionnel, il est également destiné à couvrir le règlement des indemnités de voyage et des indemnités forfaitaires de séjour des tiers membres de l'ARLEM et de la CORLEAP qui participent à des activités non organisées par le Comité, dans des cas dûment motivés et approuvés par le président.

Poste 2 5 4 2 — Organisation de manifestations en partenariat avec des collectivités territoriales, des associations et d'autres institutions de l'Union

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
438 647	438 647	1 099 485,38

## Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses, y compris les dépenses de représentation et dépenses de logistique, liées à:

- à l'organisation par le Comité européen des régions de manifestations, à caractère général ou spécifique, qui visent à mettre en valeur ses travaux politiques et consultatifs; ces manifestations se déroulent soit à Bruxelles, soit sur des sites décentralisés, le plus souvent dans le cadre de partenariats avec les collectivités territoriales, leurs associations et les autres institutions de l'Union,
- au programme des jeunes responsables politiques élus, qui sensibilise les jeunes élus locaux et régionaux de moins de 40 ans aux questions de l'Union,
- à la participation du Comité européen des régions à des congrès, à des conférences, à des colloques, à des séminaires, à des symposiums, etc. organisés par des tiers (autres institutions de l'Union, collectivités territoriales et leurs associations, etc.).

## Poste 2 5 4 6 — Frais de représentation

### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
130 573	109 069	110 000,00

## Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux obligations incombant à l'institution en matière de représentation.

Il couvre également les dépenses de représentation exposées par certains fonctionnaires dans l'intérêt de l'institution.

## CHAPITRE 2 6 — EXPERTISE ET INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION

### Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 6	Expertise et information: acquisition, archivage, production et diffusion					
<b>2 6 0</b>	<b>Communication et publications</b>					
2 6 0 0	Relations avec la presse et supports audiovisuels	7.2	794 854	794 854	1 041 645,11	131,05 %
2 6 0 2	Internet et médias sociaux et documents imprimés	7.2	900 960	900 960	1 000 960,00	111,10 %
2 6 0 4	Journal officiel	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
	<i>Article 2 6 0 — Sous-total</i>		1 695 814	1 695 814	2 042 605,11	120,45 %
<b>2 6 2</b>	<b>Acquisition de documentation et archivage</b>					
2 6 2 0	Études confiées à l'extérieur	7.2	475 500	450 000	939 718,50	197,63 %
2 6 2 2	Dépenses de documentation et de bibliothèque	7.2	217 373	125 198	289 438,39	133,15 %
2 6 2 4	Dépenses de fonds d'archives	7.2	140 690	140 690	133 818,93	95,12 %
	<i>Article 2 6 2 — Sous-total</i>		833 563	715 888	1 362 975,82	163,51 %
<b>2 6 4</b>	<b>Activités de communication des groupes politiques du Comité européen des régions</b>	7.2	395 049	395 049	426 155,61	107,87 %
	<b>Chapitre 2 6 — Total</b>		<b>2 924 426</b>	<b>2 806 751</b>	<b>3 831 736,54</b>	<b>131,03 %</b>

## Article 2 6 0 — Communication et publications

### Poste 2 6 0 0 — Relations avec la presse et supports audiovisuels

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
794 854	794 854	1 041 645,11

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais:

- d'hébergement à Bruxelles des journalistes des médias locaux et régionaux durant les réunions du Comité européen des régions et durant les manifestations qu'organise ce dernier,
- de communications et d'initiatives d'information du Comité européen des régions à l'intention du public en vue de promouvoir des manifestations ou des actions organisées par le Comité, y compris l'ensemble des équipements et des services audiovisuels liés à ces manifestations,
- pour des partenariats avec des médias, les supports de production et la veille médiatique.

### Poste 2 6 0 2 — Internet et médias sociaux et documents imprimés

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
900 960	900 960	1 000 960,00

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de production de contenus destinés à l'internet et aux médias sociaux, ainsi que de contenus numériques et imprimés. De surcroît, il couvre les coûts liés à la mesure de l'incidence de ces actions de communication.

Ce crédit sert, entre autres, à poursuivre la numérisation des publications, à renforcer l'incidence des contenus fondés sur les médias sociaux et les instruments de veille sur la toile, à entretenir et à améliorer le site internet du Comité européen des régions, ainsi qu'à mener un certain nombre d'actions novatrices.

### Poste 2 6 0 4 — Journal officiel

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des publications au *Journal officiel de l'Union européenne*.

## Article 2 6 2 — Acquisition de documentation et archivage

### Poste 2 6 2 0 — Études confiées à l'extérieur

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
475 500	450 000	939 718,50

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à la réalisation des études confiées à l'extérieur par contrat à des experts qualifiés et à des instituts de recherche.

### Poste 2 6 2 2 — Dépenses de documentation et de bibliothèque

#### Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
217 373	125 198	289 438,39

#### Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'élargissement et le renouvellement du secteur des ouvrages de référence générale et la mise à jour du fonds de bibliothèque,
- les abonnements aux journaux, périodiques, agences d'information, à leurs publications et services en ligne, y compris les frais de copyright pour la reproduction et la diffusion par voie écrite et/ou électronique de ces abonnements,
- les abonnements ou les contrats de service pour la fourniture de sommaires et d'analyses du contenu des périodiques ou la saisie sur supports optiques des articles extraits de ces périodiques,
- les frais relatifs à l'utilisation des bases de données documentaires et statistiques externes, à l'exclusion du matériel informatique et des coûts de télécommunications,
- les coûts relatifs aux obligations assumées par le Comité européen des régions dans le cadre de la coopération internationale et interinstitutionnelle,
- l'achat ou la location de matériels spéciaux, y compris les matériels et systèmes électriques, électroniques et informatiques pour la bibliothèque (traditionnelle ou «hybride»), ainsi que de prestations externes pour l'acquisition, le développement, l'installation, l'exploitation et la maintenance de ces matériels et systèmes,
- les frais des prestations liées aux activités de la bibliothèque, notamment en rapport avec ses clients (enquête, analyse), le système de gestion qualité, etc.,
- les matériels et travaux de reliure et de conservation pour la bibliothèque, la documentation et la médiathèque,
- l'achat de dictionnaires, de lexiques et autres ouvrages de référence destinés à la direction de la traduction.

Poste 2 6 2 4 — Dépenses de fonds d'archives

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
140 690	140 690	133 818,93

*Commentaires*

*Ancien poste 2 2 5 4 et ancien article 2 2 7*

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts de prestations externes pour les opérations d'archivage, y compris les tris, classements et reclassements dans les dépôts, les coûts des prestations archivistiques, l'acquisition et l'exploitation de fonds d'archives sur des supports de substitution, ainsi que l'achat, la location et l'entretien de matériels spéciaux (électriques, électroniques, informatiques) et les frais de publication sur tout support (brochures, CD-ROM, etc.).

**Article 2 6 4 — Activités de communication des groupes politiques du Comité européen des régions**

*Données chiffrées*

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
395 049	395 049	426 155,61

*Commentaires*

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant des activités politiques et d'information des membres du Comité européen des régions dans le cadre de leur mandat européen, qui visent à:

- promouvoir et renforcer le rôle des membres du Comité européen des régions au moyen des activités de leurs groupes politiques,
- informer les citoyens sur le rôle du Comité européen des régions en tant que représentant institutionnel des collectivités régionales et locales de l'Union européenne.

*Bases légales*

Règlement (Comité européen des régions) n° 29/2015 relatif au financement des activités politiques et d'information des membres du Comité européen des régions.

**TITRE 10 — AUTRES DÉPENSES**

*Données chiffrées*

Titre Chapitre	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
10 0	Crédits provisionnels		p.m.	p.m.	0,—
10 1	Réserve pour imprévus	7.2	p.m.	p.m.	0,—
10 2	Réserve pour la reprise de bâtiments	7.2	p.m.	p.m.	0,—
	<b>Titre 10 — Total</b>		<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0,—</b>

## CHAPITRE 10 0 — CRÉDITS PROVISIONNELS

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit a un caractère purement prévisionnel et ne peut être utilisé qu'après avoir été viré vers d'autres chapitres du budget conformément aux dispositions du règlement financier.

## CHAPITRE 10 1 — RÉSERVE POUR IMPRÉVUS

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

## CHAPITRE 10 2 — RÉSERVE POUR LA REPRISE DE BÂTIMENTS

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

### 3. S — PERSONNEL

#### 3.1. S 1 — Section VII — Comité européen des régions

Groupe de fonctions et grade	2022		2021	
	Emplois permanents	Emplois temporaires	Emplois permanents	Emplois temporaires
	Hors catégorie		1	1
AD 16				
AD 15	7		7	
AD 14	26	5	26	4
AD 13	24		24	1
AD 12	30	4	30	4
AD 11	29	4	29	1
AD 10	29	1	29	4
AD 9	31	7	28	7
AD 8	42	7	45	4
AD 7	29	8	29	9
AD 6	12	5	12	7
AD 5	2		1	
<i>AD Sous-total</i>	<i>261</i>	<i>41</i>	<i>260</i>	<i>41</i>
AST 11	5		5	
AST 10	5		5	
AST 9	17	1	17	1
AST 8	17		17	
AST 7	31	3	31	3

AST 6	23	1	23	1
AST 5	45	7	45	7
AST 4	21	3	21	3
AST 3	1	1		1
AST 2		1		1
AST 1				
<i>AST Sous-total</i>	<i>165</i>	<i>17</i>	<i>164</i>	<i>17</i>
AST/SC 6	1		1	
AST/SC 5	2		2	
AST/SC 4	2		2	
AST/SC 3	1		1	
AST/SC 2	5		5	
AST/SC 1				
<i>AST/SC Sous-total</i>	<i>11</i>		<i>11</i>	
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>59</b>	<b>435</b>	<b>59</b>
<b>Total général</b>	<b>496</b>		<b>494</b>	